

220C4852
FR0000125346-FS1263

6 novembre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

INGENICO
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 novembre 2020, la société Bank of America Corporation (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 2 novembre 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société INGENICO et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 16 990 actions INGENICO représentant autant de droits de vote, soit 0,03% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Bank of America, National Association	3 931	0,01	3 931	0,01
Managed Account Advisors, LLC	11 836	0,02	11 836	0,02
Merrill Lynch, Pierce, Fenner and Smith Incorporated	106	ns	106	ns
U.S. Trust Company of Delaware	1 117	ns	1 117	ns
Total Bank of America Corporation	16 990	0,03	16 990	0,03

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions sur le marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading s'applique pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société Merrill Lynch International a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

¹ Sur la base d'un capital composé de 63 713 047 actions représentant 64 305 068 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.